

chons à dégager la signification qui paraît être le sens le plus vrai de cette manifestation d'opinion¹.

Ajoutons que dans leur lettre si empreinte de loyauté envers la Couronne britannique, les Evêques ne montrent pas le moindre souci de chercher au delà des mers une sorte de seconde patrie où s'absorbe la première, et qu'ils disent du Canada, et du Canada seulement, "notre patrie". Ces deux mots sont porteurs de lumière. Il serait absurde de prétendre que nos devoirs envers la patrie et nos devoirs envers la mère-patrie sont d'une même gravité, et qu'ils comportent des conséquences et des responsabilités identiques.

Le "devoir rigoureux", sur lequel certains journalistes, et beaucoup de politiciens ont basé, dès le début, notre participation à la guerre, devait paraître aux esprits réfléchis, une justification anticipée de la conscription. L'attitude anticonscriptionniste de toute la presse catholique indépendante de langue française, et les nobles et fermes déclarations épiscopales que nous avons entendues à ce sujet, indiquent assez clairement quel sentiment prévaut dans les hautes sphères religieuses à l'endroit du service militaire obligatoire. Et nous refusons de croire que ceux qui répudient une telle mesure en aient admis le principe.

Toutes ces raisons nous persuadent qu'en signant le document du vingt-trois septembre, nos évêques n'ont pas voulu affirmer pour le Canada, dans la guerre actuelle, une obligation de justice envers l'Angleterre, et qu'ils n'ont eu en vue qu'un concours de charité, lequel se mesure d'après notre situation et nos moyens.

1. Nous disons "manifestation d'opinion" : il a été déclaré en effet par l'un des signataires de la lettre que ce n'était ni une affirmation dogmatique ni une direction disciplinaire.